MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION BURKINA FASO Unité - Progrès -Justice

SECRÉTARIAT GENERAL

FONDS NATIONAL POUR L'ÉDUCATION ET LA RECHERCHE 01 BP 122 OUAGA CNT TEL : (00226) 25 65 83 97

5013-U J U

/MESRI/SG/DG-FONER

Quagadougou, le

3 1 MARS 2023

## COMMUNIQUE POUR LE RENOUVELLEMENT DE PRET

La Directrice générale du Fonds National pour l'Education et la Recherche porte à la connaissance du public burkinabé de l'ouverture de la première session d'octroi des allocations d'aides et de prêts au titre de l'année académique 2022-2023.

Il est prévu trois sessions au cours de l'année académique 2022-2023.

Les dossiers de candidature sont reçus sur la plateforme de dépôt en ligne du FONER à l'adresse www.foner1.net du 03 avril à 00h 00mn au 13 avril 2023 à 23h 59mn.

## A- CONDITION DE CANDIDATURE

Peuvent prendre part, les étudiants remplissant les conditions suivantes :

- 1- avoir bénéficié du prêt au cours de l'année académique précédente ;
- n'être pas déchu de la nationalité burkinabè ;
- 3- être régulièrement inscrit dans une institution publique ou privée d'enseignement supérieur au Burkina Faso;
- 4- ne pas excéder un délai de cinq (5) ans avant une réinscription dans un cycle supérieur pour les bénéficiaires ayant validé le cycle de Licence et/ou de Master;
- 5- avoir obtenu à l'issue de l'évaluation des deux semestres confondus de l'année académique écoulée, une moyenne de 08/20 au moins ;
- 6- ne pas exercer un emploi salarié formellement déclaré ;
- 7- ne pas être inscrit au Service National pour le Développement ;
- 8- s'engager formellement à rembourser le prêt contracté;
- 9- une demande manuscrite non timbrée adressée à Madame la Directrice générale du FONER pour le dossier physique.

## B- COMPOSITION DU DOSSIER

Les dossiers de candidature doivent comporter les pièces suivantes :

- 1- une photo d'identité récente à charger sur la plateforme ;
- 2- une version scannée en PDF recto-verso de l'original de la Carte Nationale d'Identité Burkinabé (CNIB) en cours de validité;
- 3- une version scannée en PDF des originaux ou des photocopies légalisées

- des relevés de notes des deux semestres de l'année académique écoulée ou une attestation de succès pour le niveau d'enseignement entamé ;
- 4- une version scannée en PDF de l'original de l'attestation d'inscription pédagogique en régime normal (cours du jour) de l'année académique 2022-2023.
- 5- une fiche d'engagement dument remplie (fiche à télécharger en ligne sur la plateforme);
- 6- Une demande manuscrite non timbrée adressée à Madame la Directrice générale du FONER pour le dossier physique.

## NB:

- en plus des dépôts en ligne, les étudiants doivent constituer et déposer un dossier physique complet de prêt d'études auprès des directions régionales.
- les étudiants des universités Thomas SANKARA et Joseph KI-ZERBO feront le dépôt des dossiers physiques à la direction des aides, des prêts et des statistiques sis à PASPANGA.
- les étudiants des universités , vées concernées et des centres universitaires ferant les dépôts physiques auprès des points focaux FONER de leur établissement;
- les fiches de dépôt doivent être récupérées dans les lieux sus-indiqués ;

Tout dossier physique incomplet ne sera pas réceptionné.

Diffusion générale

La Directrice générale

Marie-Thérèse ARCENS /50ME

Chargée de recherche Chevaller de l'Ordre des pulmes ocodémiques